

balcon de protection.

Chambre 2 (fond droite) :

Sol : carrelage et plinthes en bois.

Parois murales et plafond : plâtre peint.

Des traces d'infiltrations sont visibles sur les parois murales et au plafond.

Cette chambre est équipée de :

Une porte de communication en bois.

Un jour composé de 15 pavés de verre

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs, téléphone.

Un convecteur.

Une fenêtre donnant sur le pignon latéral encadrement PVC, double vitrage.

Chambre 3 suite parentale (située en rez-de-chaussée) :

Sol : parquet.

Murs et plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

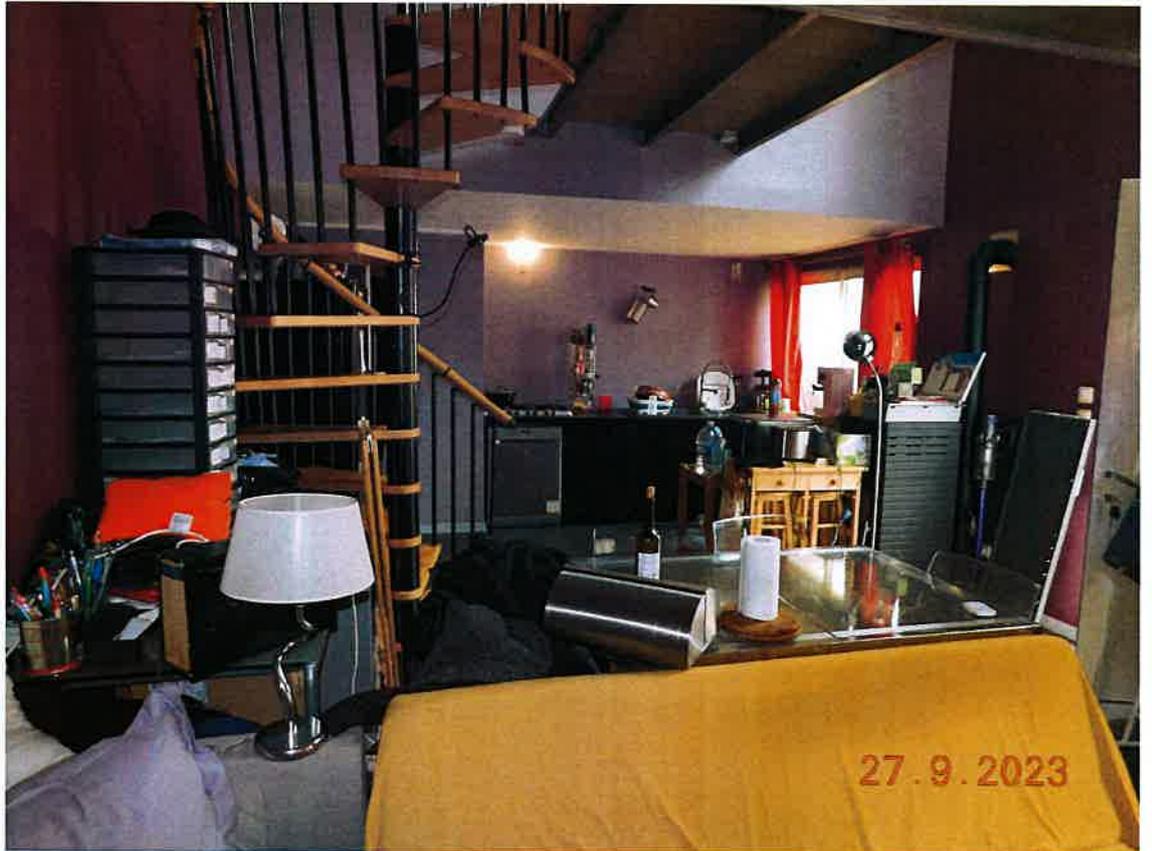
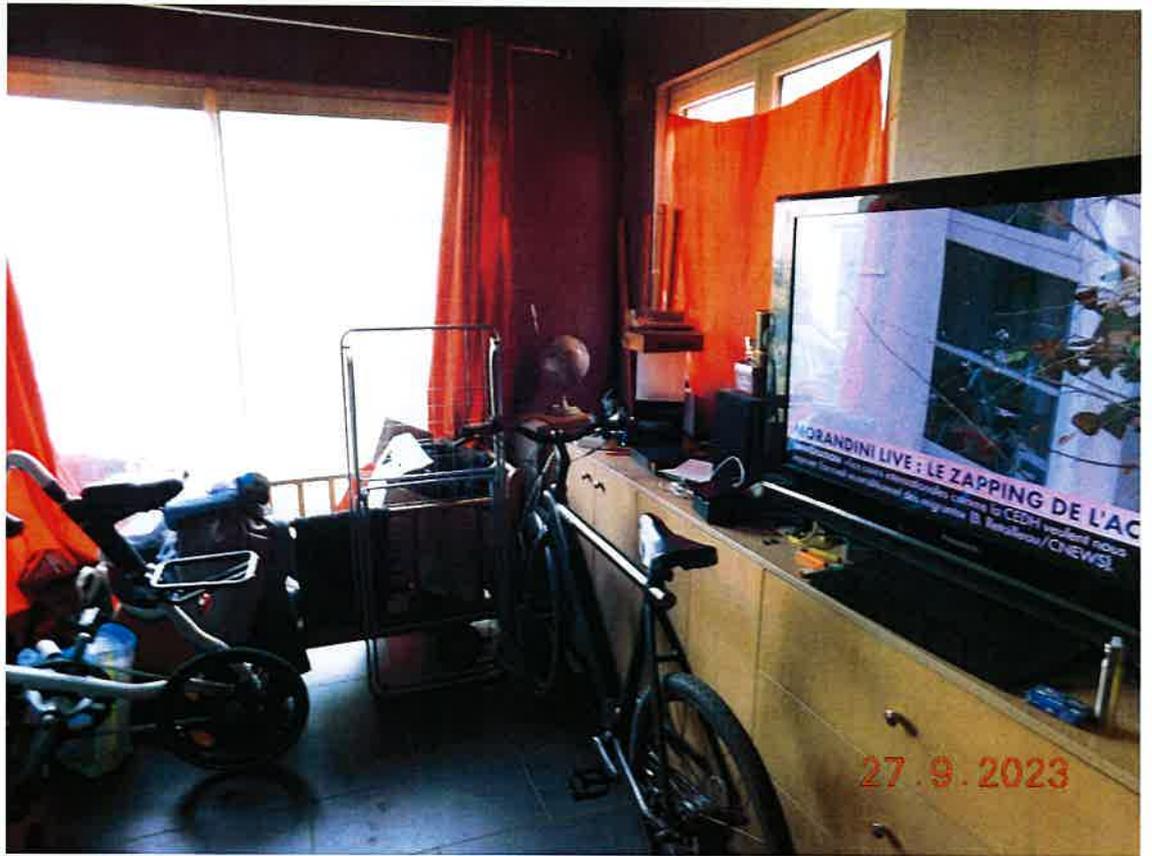
Une grande baie vitrée, encadrement bois, intérieur vitré dont les vitres sont cassées donnant sur l'extérieur.

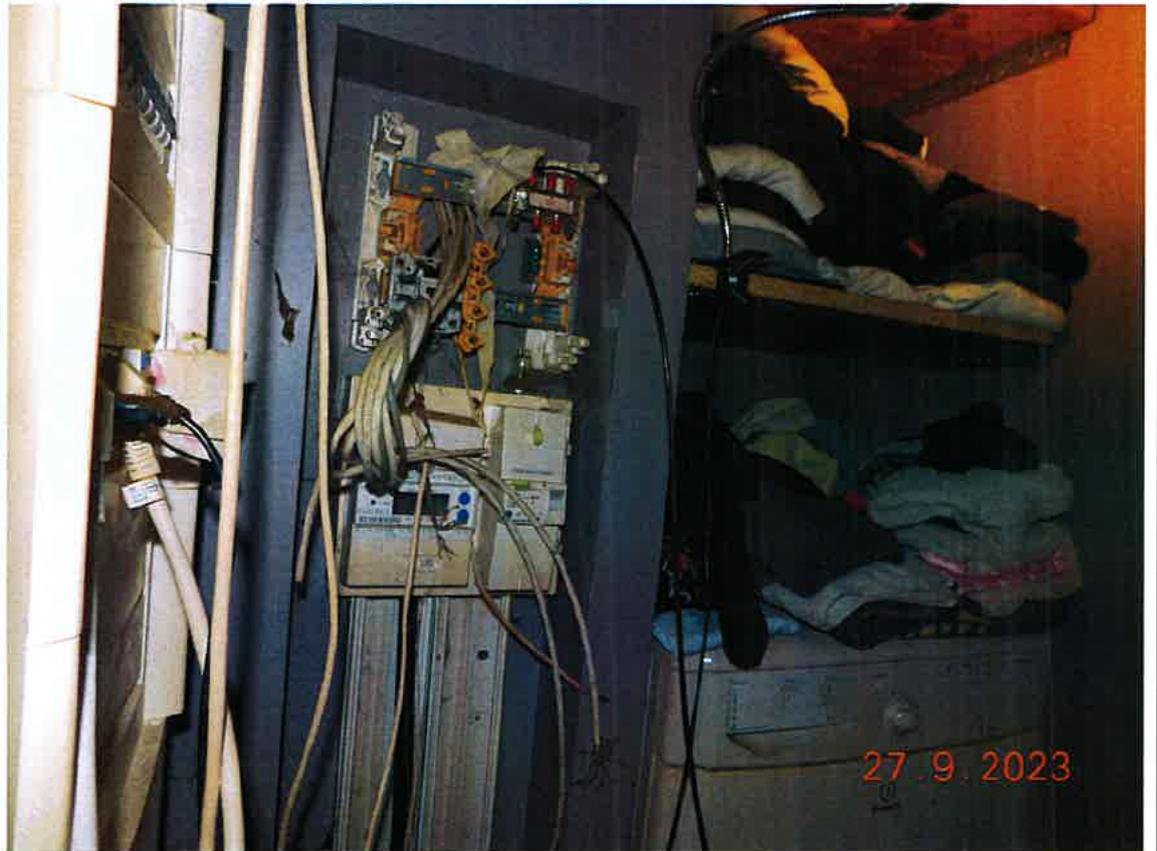
Une salle de bain recevant uniquement les alimentations mais aucun équipement n'est présent.

L'ensemble est brut.

Depuis cette chambre on accède dans les parties communes du reste du bâtiment B.



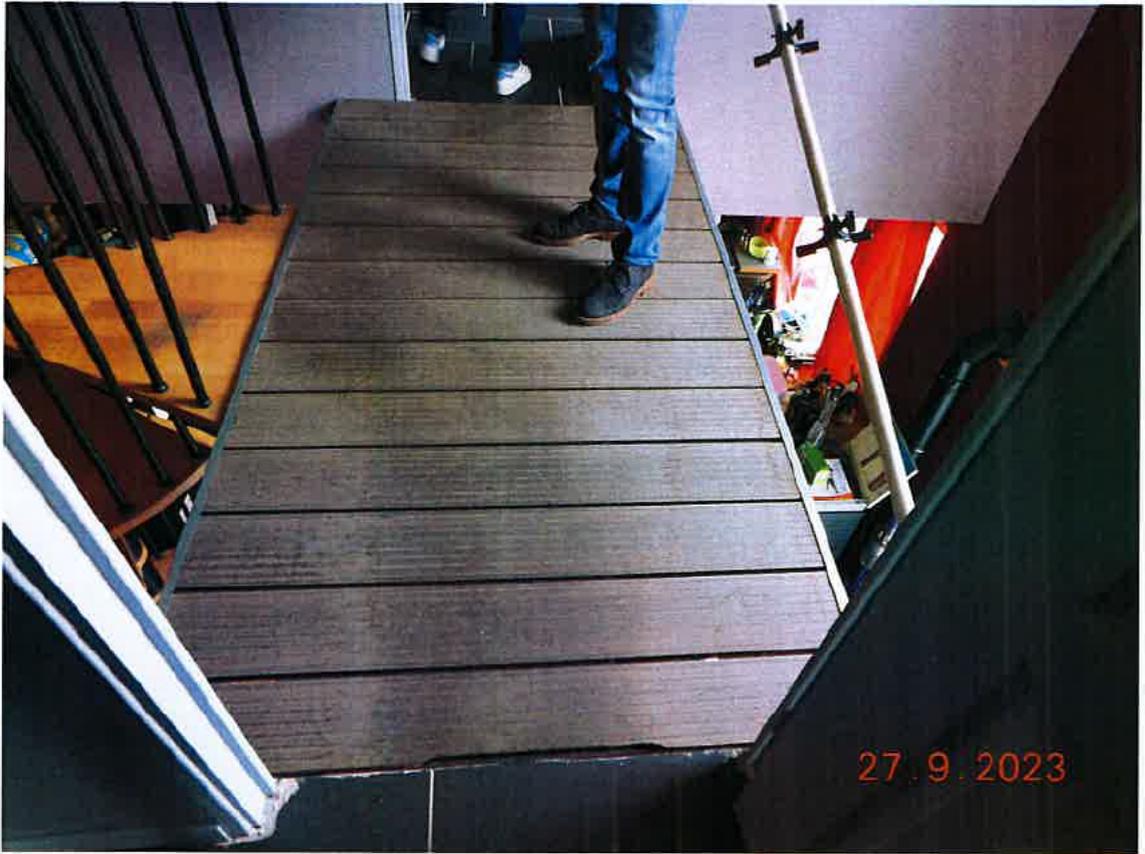


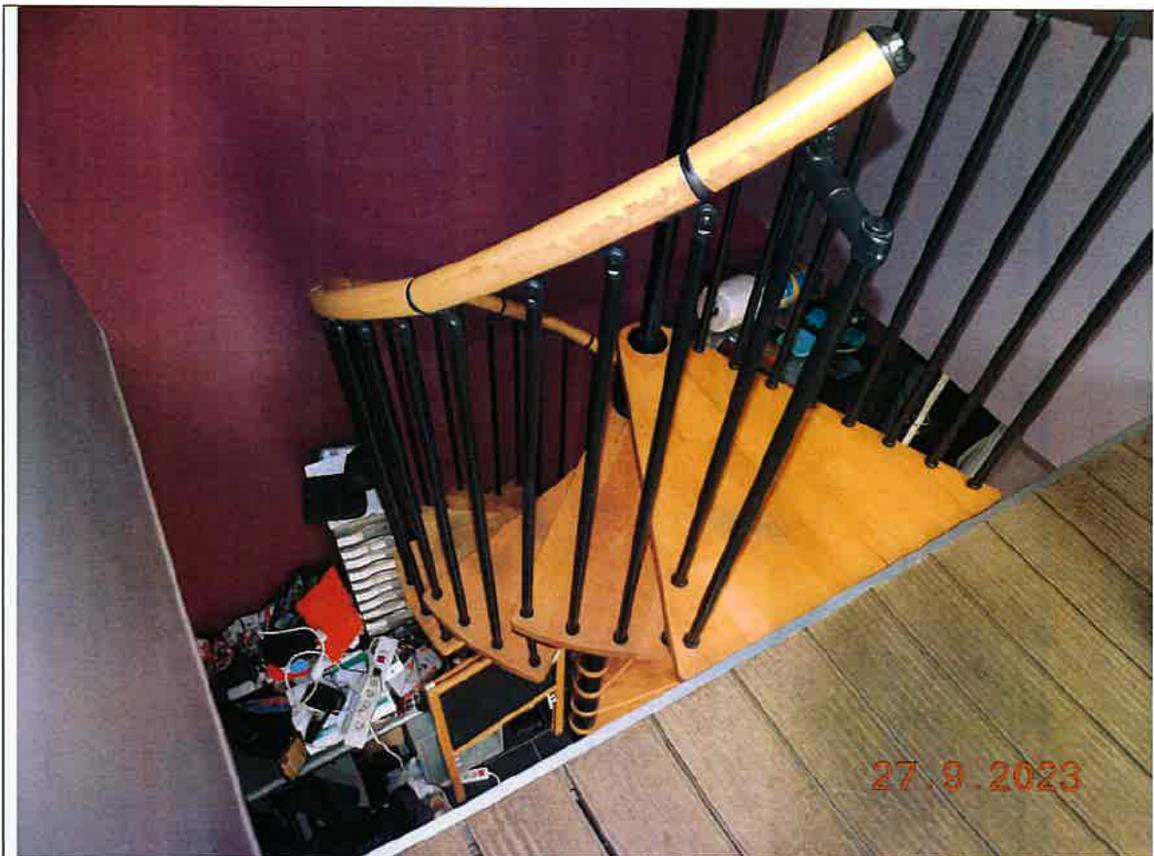














Je passe à présent par la porte blanche située de suite après le portail.

Cette porte permet d'accéder dans un couloir (parties communes) :

Sol : carrelage.

Parois murales et plafond : bruts.

Ce couloir est équipé de :

Une arrivée d'eau.

Dans un renforcement : un grand frigo.

Un éclairage.

A droite : accès dans un lot.

Le couloir est coupé en 2 par une porte de communication.

Passée cette porte, le plafond et les parois murales sont dégradées par des infiltrations et de la moisissure.

Passé le portail : première porte avec le couloir.

Dans ce couloir : présence d'une porte permettant d'accéder à un logement.

A gauche : **petit débarras** auquel on accède par une porte lequel reçoit un ballon d'eau chaud.

La chape est brute et les parois murales sont recouvertes de parpaing.

Ce débarras n'est pas éclairé.

Passée la porte intermédiaire du couloir se trouve un autre couloir dont les murs et le plafond sont dégradés profondément par des traces d'infiltrations.

Au fond du couloir à droite : **pièce**.

Sol : parquet.

Parois murales : plâtre peint.

Plafond : dalles.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication.

Une fenêtre donnant sur la partie latérale encadrement bois, intérieur vitré donnant sur le cours d'eau.

Un ensemble de prises électriques, interrupteurs.

Un convecteur.

Des néons.

Une porte de communication en bois permet d'accéder dans **des sanitaires** :

Sol : carrelage pour partie.

Parois murales : plâtre peint ou carrelées.

Plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication dégradée.

Un meuble vasque pourvu de deux portes de rangement et d'une vasque ainsi que d'un mitigeur.

Un cabinet d'aisance simplement posé.

Un bac de douche d'angle.